

ÉTAT DE LIEUX DES MEMBRES ACTUELS

CHANVRIL Hadija

Renouvellement du comité: un nouveau challenge!

- Rappel des textes réglementaires
- Organigramme des COREVIH
- Les 5 étapes clés
- Gouvernance
- État des lieux membres
- État des lieux Bureau

Rappel des textes réglementaires

Nouveau cadre juridique des COREVIH:30 mars 2018

Inscrit pour information à l'ordre du jour du CNP le 30 mars 2018 - Visa CNP 2018-17

Catégorie : Mesures d'organisation des services retenues par le ministre pour la mise en œuvre des dispositions dont il s'agit.
Mots clés : Agence Régionale de Santé (ARS) ; comité de coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine (COREVIH) ; personne vivant avec le VIH (PVVIH)
Résumé : La présente instruction a pour objet le décret du 28 avril 2017 relatif à la coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine (COREVIH). Outre le cadre général, elle vise à apporter aux ARS des précisions sur l'extension du champ d'action et des missions des COREVIH aux IST dans une approche globale de santé sexuelle. La présente instruction vise également à préciser les modalités de la gouvernance régionale, les moyens financiers alloués ainsi que le rapport d'activité d'un COREVIH.

Elle positionne la SNSS / COREVIH

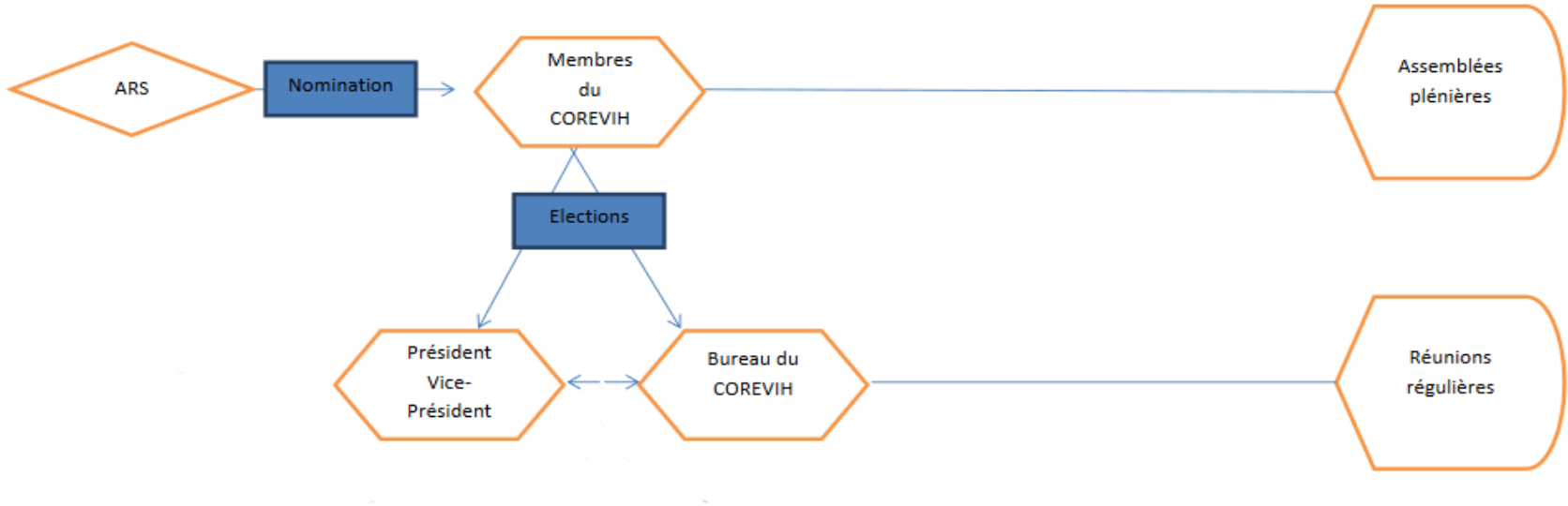
Les enjeux de mobilisation collective

L'extension du champ d'action aux IST avec un rappel des missions

La territorialisation de la lutte contre le VIH

La gouvernance : composition et fonctionnement

Organigramme du COREVIH



Assemblées plénières

3 réunions qui permettent:

- La transmission des informations et actualités relatives aux COREVIH
- Le bilan sur le fonctionnement
- Le vote des orientations, du budget
- En cas de vacances de postes, l'élection de membres du bureau, du président ou du vice-président

Réunions Bureau

Réunions mensuelles pour suivre la mise en œuvre des orientations définies par le Comité et organise les modalités de collaboration entre les différents acteurs de la prise en charge des patients vivant avec le VIH.

- Accompagnement et suivi de l'avancée des travaux des commissions de travail
- Informations régulières sur le budget et la situation financière
- Organisation des relations COREVIH –ARS
- Planifications de réunions du COREVIH

Les 5 étapes clés

Etape 1

Réunions du Bureau /plénière autour du renouvellement

Objectif: définir avec les membres actuels

- de qui avons-nous besoin pour le prochain mandat
- de quelles compétences?
- quelles orientations stratégiques?
- où mettons nous le curseur de la santé sexuelle?

Documents supports: CPOM, Plan stratégique, plan d'actions...

Ces éléments pourront figurer dans l'appel à candidature pour orienter le recrutement des membres

Nb: C'est aussi l'occasion de faire le point sur la participation des membres actuels et leurs contributions durant le mandat écoulé aux travaux du COREVIH

Etape 2

Recensement des candidatures

Recensement parmi les membres actuels par courrier (qui arrête, qui souhaite renouveler, à quel poste (T/S)?)

Recensement parmi les membres des groupes de travail (qui est intéressé pour devenir membre?)

Présentation du COREVIH à différentes instances pour mobiliser des futurs membres (CD ,instances régionales..)

Durée 2 mois

Etape 3

Concertation avec ARS

Point sur recensement des candidatures éventuelles
(renouvellement / manifestation d'intérêt/ désignation ARS)

Rédaction et publication de l'appel à candidature
(réception des candidatures et arrêté de la liste)

durée 1 mois

Etape 4

Nomination des membres

Publication par le DG ARS de l'arrêté nommant les membres

Durée 1 mois

Convocation par l'ARS à la réunion d'installation du nouveau comité (attention délai de recours à respecter)

Durée 1 mois

Etape 5

Réunion d'installation

Pilotage par ARS avec éventuelle participation de l'équipe de coordination du COREVIH

Elections:

Président,

Vice-Président

membres du Bureau

Etat des lieux membres COREVIH Bretagne

Nomination 2017

(renouvellement du COREVIH Bretagne effectué en avril 2017)

	Collège 1	Collège 2	Collège 3	Collège 4	
Titulaires	10	8	4	11	33
Suppléants	10	8	4	10	32

Situation décembre 2020

	Collège 1	Collège 2	Collège 3	Collège 4	
Titulaires	7	7	3	10	27
Suppléants	6	7	4	6	23

Depuis 2017 – 25 membres

15 : Changement de fonction, de région, départ retraite, fermeture d'association....

10 personnes aucune participation en quatre ans

Etat des lieux Bureau

Elus 2017

Président : Cédric ARVIEUX (col 1)

Vice-Président : Gérald GUERDAT (col 3)

Luc DE SAINT-MARTIN (col 1)

François-Baptiste DRÉVILLON (col 2)

Marianne KAUPE (col 2)

Morgane LAVIGNE (col 3)

Bruno LE CLÉZIO (col 3)

Éric MANISCALCO (col 4)

Yves POINSIGNON (démission en 2019- changement de poste) (col 1)

MERCI DE VOTRE ATTENTION